# la gazette de Bayon SUR GIRONDE

Bulletin d'informations municipales

Numéro 11
JUILLET 2025

## au sommaire

infos **pratiques**

état **civil**
Naissances, décès, mariages...

infos **municipales** p. 2
Nouveau site Internet Mairie
Plan canicule
Elections municipales 2026
Entretien des espaces privatifs
Budget 2025
Sécurisation routière du village

infos **travaux** p. 9
Arrosage au cimetière
Travaux et entretien du village
Modernisation éclairage public

vie de notre **village** p. 11
Cérémonie du 19 mars 1962
Matinée «Nettoyons la Nature»
Cérémonie du 8 mai
Repas des voisins à Coudart
Rentrée scolaire 2025-2026
Départ de Véronique Mauger

Vie de nos **associations** p. 14
AFCL, ACIP, FCBL,
Bibe Bayonnais
Au fil de la Passion 33
Bayon s'bouge
1,2,3, Soleil
AMBG
Le Club de l'Amitié
Les Riverains de la Corniche

Du côté de notre **école** p. 22
Terre d'Oiseaux
Spectacle de fin d'année
Le projet jardin
Découverte du bassin d'Arcachon
Les P'tits journalistes










# Infos pratiques

**HORAIRES MAIRIE**

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi**
9h à 12h et de 14h à 17h30
**Mercredi**
9h à 12h

**La Mairie sera fermée cet été :**
**Jeudi 24 juillet et vendredi 25 juillet**
**Du vendredi 1er août au vendredi 15 août**
**Lundi 25 août et mardi 26 août**
***Un élu reste joignable en cas d'urgence au : 06 72 52 65 29***
***Tel : 05 57 64 84 11 – mairie@bayon-sur-gironde.fr***

## Règlementation bruits de voisinage




Nous souhaitions rappeler que l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 concernant les bruits de voisinage stipule que :

**Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que les :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h

Aussi, **les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Il est important de rappeler également que suite à l'arrêté préfectoral du 29 juin 2016, **l'incinération à l'air libre de déchets verts, cartons et plastiques est interdite** pour tous les particuliers.
Les déchets dits « verts » sont considérés comme des déchets ménagers. Il s'agit de l'herbe issue de la tonte, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage et des épluchures.

Ces déchets doivent être déposés en déchetterie. Il est possible d'en faire un compost individuel.

Les Maires ne sont plus autorisés à accorder des dérogations. Brûler ses déchets verts dans son jardin est passible d'une amende pouvant atteindre 450 €.

Pour le bien-être de tous, nous vous invitons à respecter ces consignes.

## Numéros utiles

Pompiers :.....18
SAMU :.....15
N° d'urgence depuis un téléphone portable :.....112
Gendarmerie :.....17
Centre antipoison :.....05 56 96 40 80
CRIC Routière : .....05 56 96 33 33
Centre météorologique :.....05 36 65 02 33
SIDA info :.....08 00 36 66 36
EDF Dépannage :.....09 72 67 50 33
SIAEPA urgences 24/24H :.....05 57 94 11 14
Fourrière Campugnan : .....05 57 64 73 30
Mairie de Bayon : .....05 57 64 84 11

## SOS Essaims d'Abeilles

L'association **Terres d'abeilles du Marais** propose de collecter sur notre commune les essaims d'abeilles qui pourraient se poser
Cette association d'apiculteurs a pour but de développer l'apiculture par la formation de nouveaux apiculteurs amateurs dans sa « rucher-école » mais aussi de faire connaître cette spécialité à tous.
La capture de nouveaux essaims permet d'augmenter le cheptel de l'association et de permettre à de nouveaux adhérents de pouvoir pratiquer l'apiculture !

**Pour tout renseignement appeler le**
**06.72.22.35.66**




# Etat civil

## Naissances : nous souhaitons la bienvenue à …

**- Sofia LOZES DESCAMPS née le 25 mars 2025**

## Décès : nos sincères condoléances aux proches de …

**- BEC Daniel décédé le 13 juin 2025**

## Mariage : nos félicitations à…

**- KAPRELIAN Guillaume et LAROCHE Emmanuelle le 21 juin 2025**

**Responsable de publication :** Hervé Gayrard • **Comité de rédaction :** Josette Blouin, Jean-François Le Guen, Laure Begot, Vincent Hernandez, Sylvie Berland, Marie-Fabienne Dupuy, Paul Grosjean, Olivier Guerrero, Joëlle Lusseau, Mylène Saint Guily, Alexandre Sautron, Jean-Jacques Rozier, Ludovic Viroulaud, Sophie Bordelais *(secrétaire)*
• **Maquette :** Vincent Hernandez • **Impression :** Mairie de Bayon



# Chères Bayonnaises, chers Bayonnais

À l'heure où l'été bat son plein sous une chaleur caniculaire, je souhaite vous adresser ces quelques mots pour faire le point sur la vie de notre commune et vous inviter à un moment fort de notre calendrier : la fête locale, qui se tiendra le samedi 26 juillet.

Grâce au formidable engagement des bénévoles de l'AFCL, cette soirée s'annonce conviviale, festive et chaleureuse. Venez nombreux partager ce moment de vie communale autour d'un repas, de musique et d'amitié.

Sur le terrain des réalisations, **la fin des travaux d'assainissement collectif à la résidence Rousset** marque une étape importante pour Bayon. Ce chantier, attendu de longue date et appelé à se poursuivre dans les années à venir, nous permet de moderniser nos infrastructures, de mieux protéger notre environnement et de répondre efficacement aux exigences sanitaires. Je tiens à remercier sincèrement les habitants pour leur patience et leur compréhension tout au long de ces travaux.

*« Bayon-sur-Gironde est un village profondément enraciné dans des valeurs que nous partageons tous : le vivre-ensemble, la solidarité, la qualité de vie. »*

**La sécurité routière dans le village reste une priorité**. Face aux vitesses excessives constatées dans certaines rues, des projets d'aménagement ont été étudiés et seront mis en œuvre d'ici la fin de l'année 2025 ou au tout début de l'année 2026. Nous restons bien entendu à l'écoute de tous les habitants. L'objectif est d'apaiser la circulation et de sécuriser les abords de l'école, du centre-bourg et des rues perpendiculaires à la départementale D669. Ces mesures seront déployées progressivement, en tenant compte des retours des riverains.

Je souhaite également évoquer un sujet de préoccupation partagée : **l'avenir de la collecte des déchets.** Le SMICVAL envisage, à moyen terme, de supprimer la collecte en porte-à-porte au profit de points d'apport volontaire (PAC). Nous nous opposons fermement à cette évolution, inadaptée à un territoire rural et peu dense comme le nôtre. Elle pénaliserait de nombreux habitants, notamment les personnes âgées ou sans moyen de transport.

Pour l'instant, **aucun changement n'interviendra avant la fin septembre :**

- La collecte des bacs en porte-à-porte est maintenue jusqu'à cette date,
- Le bac marron est ramassé chaque semaine jusqu'à fin septembre,
- Le bac jaune toutes les deux semaines,
- Par la suite, une phase transitoire s'ouvrira avec un ramassage du bac marron toutes les deux semaines et du bac jaune toutes les trois semaines, en attendant les résultats de l'étude prévue et les décisions qui suivront les élections municipales de 2026 sûrement. Nous resterons pleinement mobilisés pour défendre une organisation du service, respectueuse des réalités locales.

Bayon-sur-Gironde est un village profondément enraciné dans des valeurs que nous partageons tous : **le vivre-ensemble, la solidarité, la qualité de vie**. C'est avec ce cap que, depuis 2014, j'ai l'honneur de conduire notre action municipale.

***C'est dans cet esprit de continuité, de proximité et d'engagement que j'ai décidé de me représenter aux élections municipales de 2026.***

Fort de l'expérience acquise, du soutien de l'équipe municipale qui m'entoure et de l'attachement que je porte à notre village, je souhaite continuer à servir Bayon avec bon sens, énergie et cohérence.

Je vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous le 26 juillet pour faire vivre, ensemble, notre belle tradition festive, dans la joie et la bonne humeur.

Avec toute ma considération,

*Le Maire,*

Hervé Gayrand

# Nouveau site internet pour la Mairie

Nous avons été contraints de créer un nouveau site internet. Ce dernier est accessible depuis le lien suivant : https://www.bayon-sur-gironde.fr/

Pas de newsletter possible avec ce nouvel outil, nous vous invitons à consulter notre site régulièrement afin de bénéficier de toutes les actualités de votre commune.




Sophie

# PLAN CANICULE

**_Pour nous contacter :_**
Mairie de BAYON SUR GIRONDE au **05.57.64.84.11**
En cas de malaise : **15** Consultez la carte de vigilance 2023 : www.sante.gouv.fr/canicule

Comme chaque année, la Mairie renouvelle son plan canicule.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur le registre « Canicule » en contactant la mairie afin d'être enregistré dans la liste des personnes vulnérables.

Sont concernées par la démarche :

- les personnes âgées (65 ans et plus)
- les personnes handicapées
- les personnes dépendantes
- les femmes enceintes
- les enfants
- les travailleurs




Quelques recommandations à suivre en cas de forte chaleur pour toutes personnes :

- Lors de forte chaleur, agissez tous les jours, restez en contact régulier avec votre famille, voisins (ne restez pas isolé)
- Mouillez votre peau plusieurs fois par jour tout en assurant une ventilation légère
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- Rester dans un lieu frais
- Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur
- Mangez des produits frais et bons pour la santé (fruits, légumes, pain, soupe …)
- Buvez 1.5L d'eau par jour, évitez de consommer de l'alcool

Sophie

# Elections Municipales 2026

**Nouveautés applicables aux communes de – de 1 000habitants**

Notre commune comporte 736 habitants, elle est donc impactée par la nouvelle loi concernant le changement de mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants.




***Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, n'hésitez pas à contacter la mairie, avant fin janvier 2026, pour pouvoir voter lors des élections municipales qui auront lieu en mars 2026.***

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 apporte des modifications pour le scrutin des élections municipales. Cette nouvelle réglementation sera applicable pour les **élections municipales de mars 2026**.

Les conseillers municipaux des communes de – de 1 000 habitants seront élus au **scrutin de liste.** Cela signifie que les électeurs voteront pour une liste sans possibilité de panachage. Il sera interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. **Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite.**

Les listes devront respecter **la parité**. La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

# Entretien des espaces privatifs - Obligation de fauchage

**L'obligation de fauchage des parcelles et l'entretien des espaces privatifs** relèvent des réglementations locales ou nationales, en fonction du pays et du contexte (propriété privée, bord de route, voisinage, sécurité incendie, etc.). Les textes et règlements de référence sont : le Code de l'environnement, le code civil, les Arrêtés municipaux/préfectoraux et le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Voici les points essentiels à connaître :

## Obligation de fauchage : définition et cadre

- Le fauchage consiste à couper l'herbe et les broussailles, généralement sur des parcelles non cultivées ou le long des voies. Il peut être :
- **Réglementaire** : imposé par la loi ou un arrêté municipal/préfectoral.
- **Écologique** : pour préserver la biodiversité (fauchage tardif).
- **Préventif** : pour éviter les incendies, limiter la prolifération d'espèces envahissantes, ou assurer la sécurité routière.

## Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire (ou l'occupant, selon les cas) est tenu d'entretenir les espaces lui appartenant :

- Jardins, terrains, haies, talus, fossés, etc.
- Y compris ceux attenants à la voie publique, pour garantir sécurité et salubrité.

## Obligations types :

**1.** Tonte/fauchage régulier pour éviter la prolifération des nuisibles ou des allergies.
**2.** Élagage des arbres/haies pour qu'ils ne débordent pas sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.
**3.** Débroussaillement obligatoire (obligation légale de débroussaillement - OLD) : dans les zones à risque d'incendie (Sud de la France notamment), le Code forestier impose un débroussaillement strict dans un rayon de 50 m autour des bâtiments.

## Sanctions possibles en cas de non-respect :

- Amendes administratives (pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines d'euros).
- Réalisation d'office des travaux par la collectivité, aux frais du propriétaire.
- Responsabilité engagée en cas de dommage (incendie, accident, chute, etc.).

## Bonnes pratiques :

- Se renseigner auprès de votre mairie pour connaître les arrêtés en vigueur.
- Planifier un fauchage raisonné (tardif, partiel) pour respecter la biodiversité.
- Ne pas brûler les déchets verts : cette pratique est interdite dans notre département et commune.

Vincent HERNANDEZ

# Budget Primitif 2025

## La Section de Fonctionnement

### Résultat de Fonctionnement de l'année 2024

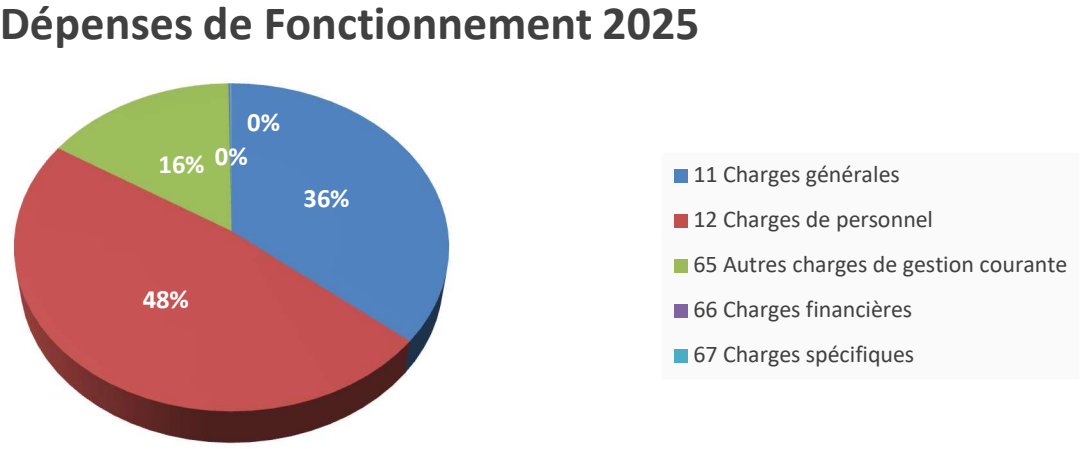
| | |
|---|---|
| Recettes de fonctionnement | 728 740.63€ |
| Dépenses de fonctionnement | - 598 767.82€ |
| **Résultat de l'année 2024** | **129 972.29€** |
| Excédent reporté en 2023 | + 893 469.48€ |
| Excédent global de fonctionnement | 1 023 442.29€ |

### Dépenses de Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux. Elle est constituée des frais liés à la gestion des bâtiments communaux, leur entretien, les frais de salaire du personnel communal, l'achat de fournitures et produits divers, les prestations effectuées par des services extérieurs (instruction urbanisme…), les subventions aux associations, les intérêts des emprunts...

Les dépenses de fonctionnement au Budget Primitif 2025 s'élèvent à **1 450 985,14€**

| Chapitres | Libellés | Budget Primitif N-1 | Budget Primitif 2025 | |
|---|---|---|---|---|
| 011 | **Charges générales** | 254 850.00€ | **254 400.00€** | 35.96% |
| *60* | *Achats divers, énergies…* | *83 250.00€* | *84 750.00€* | |
| *61* | *Services extérieurs (entretien bâtiment, voirie, matériel, maintenance, assurance)* | *103 100.00€* | *104 000.00€* | |
| *62* | *Autres services extérieurs (fêtes et cérémonies, affranchissement, téléphonie…)* | *67 850.00€* | *64 650,00€* | |
| *63* | *Impôts Taxes* | *650.00€* | *1 000.00€* | |
| 012 | **Charges de personnel** | 340 200.00€ | **340 000.00€** | 48.06% |
| 65 | **Autres Charges de gestion courante** | 105 967.88€ | **111 258.15€** | 15.73% |
| 66 | **Charges financières** | 1 010.28€ | **757.71€** | 0.11% |
| 67 | **Charges spécifiques** | 0€ | **1 000€.00** | 0.14% |
| 68 | **Dotations provisions** | 550.00€ | **0.00€** | 0.00% |
| 042 | **Opération d'ordre transfert entre section** | 2 371.14€ | **0.00€** | 0.00% |
| Total | | 704 949.30€ | 707 415.86€€ | 100.00% |
| *023* | *Virement section investissement* | *746 570.18€* | ***743 569.28€*** | |
| **Total des Dépenses** | | 1 451 519.48€ | **1 450 985.14€** | |



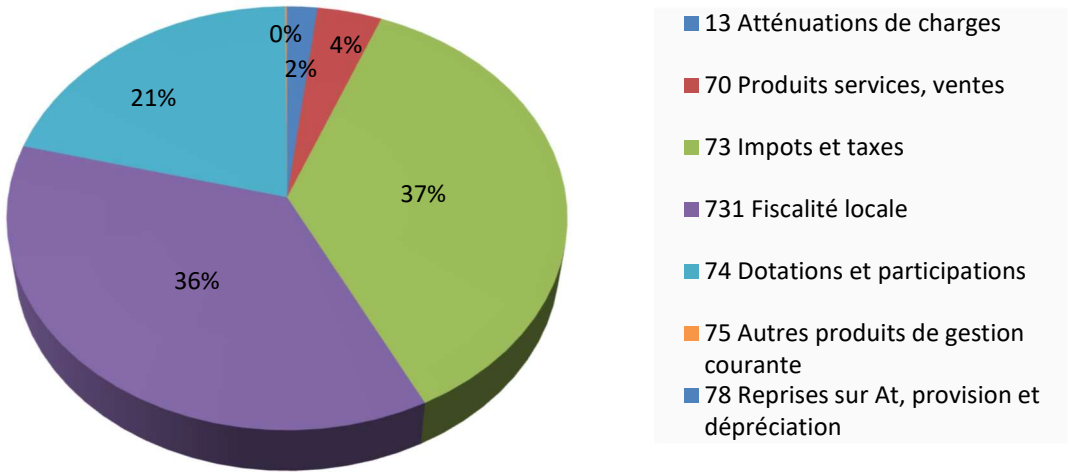
## Recettes de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salles, concession funéraire…), aux impôts, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement au Budget Primitif 2025 s'élèvent à **1 450 985.14€**

| Chapitres | Libellés | Budget Primitif N-1 | Budget Primitif 2025 | |
|---|---|---|---|---|
| 013 | **Atténuations de charges** | 20 000.00€ | **10 500.00€** | 1.91% |
| 70 | **Produits services, domaine et ventes div.** | 23 800.00€ | **22 500.00€** | 4.10% |
| 73 | **Impôts et taxes (sauf 731)** | 200 500.00€ | **200 500.00€** | 36.55% |
| 731 | **Fiscalité locale** | 200 00.00€ | **200 000.00€** | 36.45% |
| 74 | **Dotations et participations** | 112 7500.00€ | **114 500.00€** | 20.87% |
| 75 | **Autres produits de gestion courante** | 700.00€ | **500.00€** | 0.09% |
| 76 | **Produits financiers** | 0.00€ | **0.00€** | 0.00% |
| 77 | **Produits exceptionnels** | 0.00€ | **0.00€** | 0.00% |
| 78 | **Reprises sur At dépréciation et provision** | 300.00€ | **123.00€** | 0.02% |
| 042 | **Opération d'ordre transfert entre section** | 0.00€ | **0.00€** | 0.00% |
| Total | | 558 050.00€ | 548 623.00€ | 100.00% |
| *002* | *Excédent de fonctionnement reporté* | *893 469.48€* | *902 362.14€* | |
| **Total des Recettes** | | 1 451 519.48€ | **1 450 985.14€** | |

**Recettes de Fonctionnement 2025**




# La Section d'Investissement

## Résultat d'Investissement de l'année 2024

| | |
|---|---|
| Recettes d'investissement | 142 390.02€ |
| Dépenses d'investissement | - 362 098.13€ |
| **Résultat de l'année 2024** | **- 219 708.11€** |
| Excédent reporté en 2023 | + 259 485.39€ |
| Excédent global d'investissement | 39 777.28€ |

## Dépenses d'Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme (achat immobilier, travaux sur les bâtiments communaux, acquisition d'un véhicule...).

Les dépenses d'investissement au Budget Primitif 2025 s'élèvent à **919 426.71€**

| N° Opér. | Libellés | Budget Primitif | |
|---|---|---|---|
| 13 | **Prévention des inondations** *Ruisseau du Gourrou – Zone humide* | 10 000€ | 1.09% |
| 14 | **Falaise « Route de la Reuille »** *Etude avec EPRCF 33* | 20 000€ | 2.18% |
| 15 | **Lavoirs et fontaines** *Travaux de réfection* | 10 000€ | 1.09% |
| 16 | **Voirie** *Sécurisation de la RD669 et réfection voirie, embellissement du Bourg, panneau affichage électronique* | 185 000€ | 20.12% |
| 17 | **Ecole** *Matériel informatique, rénovation de la cour, matériel de bureau, etc.…* | 48 000€ | 5.22% |
| 19 | **Terrain de Coudart A 1055** *Etude et travaux d'aménagement* | 35 000€ | 3.81% |
| 29 | **Mairie** *Réfection des pierres sur la façade, matériel informatique* | 32 000€ | 3.48% |
| 30 | **Square** *Parcours de Santé et jeux* | 35 000€ | 3.81% |
| 31 | **Eglise** *Eclairage et rénovation de pierres* | 115 000€ | 12.51% |
| 32 | **Eclairage Public** *Remplacement EP par des LED, installation de compteur* | 60 000€ | 6.53% |
| 33 | **Cimetière** *Réfection ossuaire, installation arrosage auto.* | 8 000€ | 0.87% |
| 45 | **Salle de la Cure** *Réfection de la façade et rénovation plafond de l'étage* | 105 000€ | 11.42% |
| 46 | **Borne Incendie** *Bornes et bâches* | 80 000€ | 8.70% |
| 47 | **Acquisition Foncière** | 100 000€ | 10.88% |
| 48 | **Salle Polyvalente** *Faux plafond, remplacement Four* | 50 000€ | 5.44% |
| Sans op. | *Pompe à eau thermique / Groupe électrogène / tables / brise vue bâche incendie* | 20 000€ | 2.18% |
| Total | | **913 000€** | |
| 1641 | Remboursement Emprunt | 6 426.71€ | 0.70% |
| Total des Dépenses d'investissement | | **919 426.71€** | 100.00% |
| *Opérations d'ordre* | | *0.00€* | |
| **Total des Dépenses** | | **919 426.71€** | |

## Recettes d'Investissement

Les recettes d'investissement au Budget Primitif 2025 s'élèvent à **919 426.71€**

| Chapitres | Libellés | Budget Primitif | |
|---|---|---|---|
| 10 | **Dotations, fonds divers et réserves** | **15 000.00€** | 11.02% |
| *10222* | *FCTVA* | *15 000.00€* | |
| *10226* | *Taxe d'Aménagement* | *0.00€* | |
| 1068 | **Excédents de fonctionnement** | **121 080.15€** | 88.98% |
| 13 | **Subventions d'investissement** | **0.00€** | 0.00% |
| *1321* | *Etat (Fond Barnier)* | *0.00€* | |
| *1323* | *Département* | *0.00€* | |
| 040 | **Opération d'ordre transfert entre section** | **0.00€** | 0.00% |
| Total | | **136 080.15€** | 100.00% |
| *021* | *Virement de la section de fonctionnement* | ***743 569.28€*** | |
| *001* | *Solde d'exécutif positif reporté de 2023* | *39 777.28€* | |
| **Total des Recettes** | | **919 426,71€** | |



# Aménagements sécuritaires du village

## CONTEXTE

La commune de Bayon est traversée par la **Route Départementale n°669** reliant Blaye à Bourg sur Gironde. Notre commune est délimitée par des panneaux d'agglomération limitant la **vitesse à 50 km/h**. La largeur de chaussée est de 6.00 ml minimum, ce qui n'incite pas les automobilistes à ralentir.




Cette route départementale est longée par des habitations ou des champs mais nécessite un aménagement sécuritaire, en particulier au niveau des deux carrefours avec les Routes Départementales n°133E6 et n°133E7, à la croix de Millorit et au cimetière.

Des panneaux d'entrée d'agglomération situés au sud et au nord de la commune sont installés le long de la RD n°669. Des panneaux de rappel de la limitation à 50 km/h sont présents ainsi qu'un radar pédagogique, au nord, et un panneau de type A13a signalant la traversée d'enfants. Dans la commune, quatre passages piétons permettent la traversée de la RD n°669 afin de rejoindre le bourg mais également de relier les deux arrêts de bus. Au sud, un trottoir a déjà été réalisé pour se rendre au Chemin de Bourdieu le long d'une longue ligne droite.

La RD n°669E1, dite « route de la Corniche », est une route qui dessert des habitations en contre- bas de la commune, le long de l'estuaire de la Gironde. Elle est limitée à 50 km/h et très fréquentée par les touristes attirés par les différents points de vue aménagés.

A l'ouest, la commune est desservie par deux Routes Départementales, la RD n°133E6 et n°133E7. Aucun aménagement de sécurité n'est prévu sur ces deux routes étroites, bordées d'habitations, à l'exception des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération, pas forcément bien positionnés.

## PROJET DE LA COMMUNE

### • Entrées et sorties d'agglomération sur la RD n°669

Sur la Route Départementale n°669, le panneau d'entrée d'agglomération situé au sud sera déplacé juste après le carrefour du Chemin de Talbot. Les entrées d'agglomération seront aménagées avec des bordures T2 en bord de chaussée ainsi que des bandes de peinture résine sur toute la largeur de la chaussée sur une longueur de 10m. Afin d'accentuer le passage en agglomération au nord, des haies basses seront ajoutées, de part et d'autre de la chaussée, le long des bordures T2.

### • Plateaux surélevés

Il est également proposé la réalisation de plateaux surélevés sur la Route Départementale n°669 au niveau des carrefours de la Route Départementale n°669 avec les Routes Départementales n°133$^{E}$6 et 133$^{E}$7. Des plateaux surélevés de faible épaisseur, ainsi que des aménagements pour les piétons, seront réalisés sur ces deux routes. Ces plateaux seront inclus dans une zone 30km/h, mettant ainsi la traversée du bourg à la vitesse de 30 km/h.

### • Ecluses doubles et entrée d'agglomération sur la RD n°133E6

Afin de réduire la vitesse sur la Route Départementale n°133E6, deux écluses doubles seront réalisées autour du carrefour avec le chemin de Malbec. Les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération seront déplacés pour prendre en compte toutes les constructions du bourg.

### • Ecluse simple sur la RD n°133E7

Afin de réduire la vitesse sur la Route Départementale n°133E7, une écluse simple, avec rétrécissement axial, sera réalisée avant le carrefour avec le chemin de Malbec.

- ## Ecluse double et miroir sur la RD n°669E1

Afin de réduire la vitesse sur la Route Départementale n°669E1, une écluse double sera réalisée avant le carrefour de Madame Bégot. Un miroir sera également ajouté pour améliorer la visibilité dans le carrefour.

- ## Réduction de vitesse sur la RD n°669E1

En contre-bas du bourg, sur la Route Départementale n°669E1, la vitesse sera abaissée à 30 Km/h à l'aide des panneaux réglementaires. Ils seront doublés par un marquage au sol de cette limitation à 30 Km/h. Des panneaux pédagogiques seront également ajoutés pour demander aux automobilistes de faire attention aux piétons et aux cyclistes.

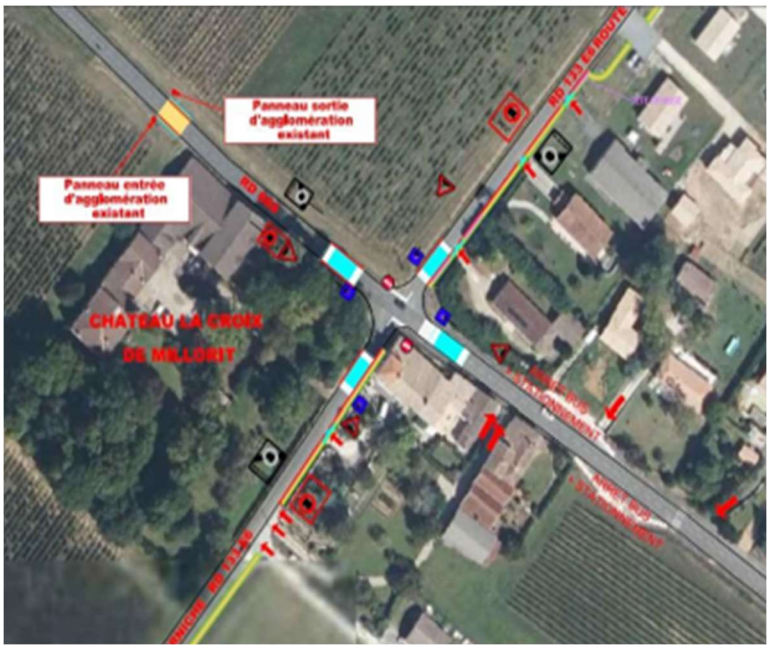
- ## Ecluse double Chemin de Naudot et marquage au sol Chemin des Androns

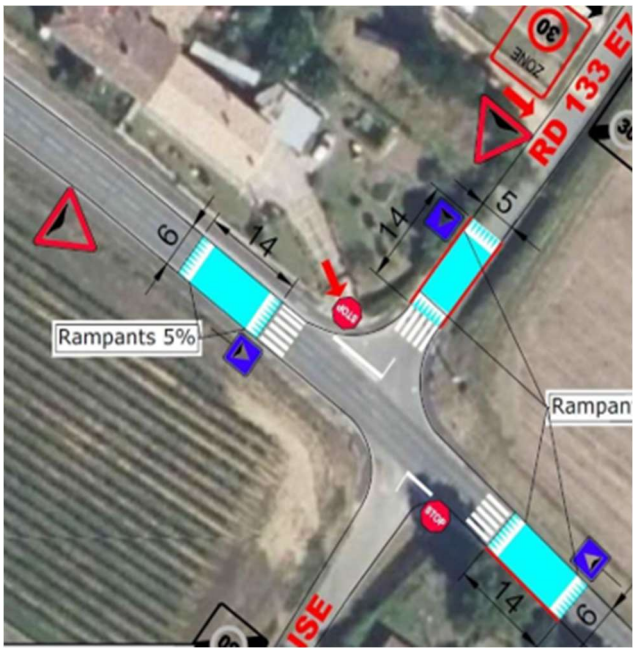
Afin de réduire la vitesse sur le Chemin de Naudot, une écluse double sera réalisée sur ce chemin communal.

Le marquage de la limitation à 30 Km/h sera réalisé sur le chemin des Androns.

Le cout prévisionnel de ces travaux s'élève à **136 144.06€**. Subvention de l'état (DETR) obtenue : 10 868€.

*RD 669 Route des côtes de Bourg au carrefour Château La Croix Millorit et au Carrefour Chemin de l'église*

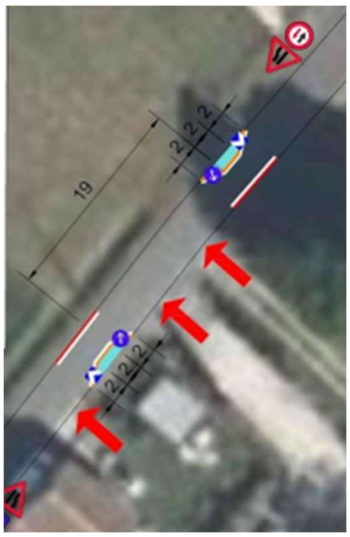



*RD 133E7 Route de Coudat*



*RD 133E6 Route des Espalliers*

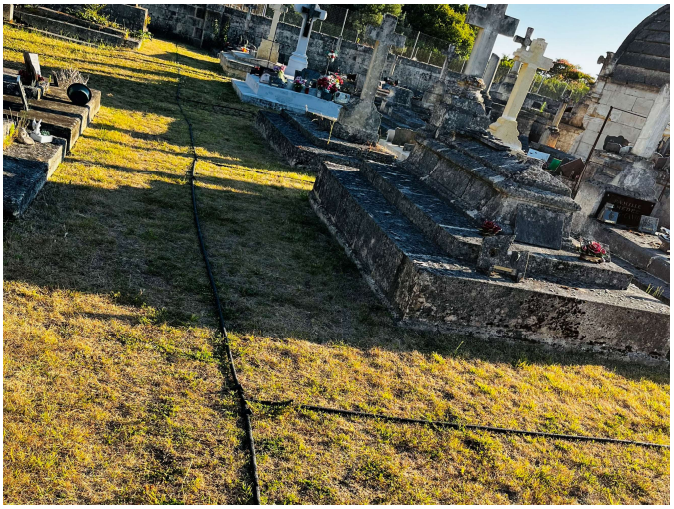


*RD 669E1 Route de la Corniche*



Hervé GAYRARD

# Système d'arrosage pour les allées du cimetière



Dans une démarche de gestion durable des espaces verts, la commune a récemment procédé à l'installation d'un **système d'arrosage par tuyaux poreux** dans les allées végétalisées du cimetière. Ce dispositif innovant permet une irrigation discrète, efficace et économe en eau, tout en préservant la tranquillité et la dignité du lieu.



Le service technique de la commune a réalisé l'installation de ce système d'arrosage spécifique, par tuyau poreux avec déclenchement par horloge. Le fait que cela soit automatisé nous permet de dégager du temps pour nos agents.

Comparé à un arrosage manuel ou par aspersion, l'arrosage par tuyaux poreux permet de **réduire la consommation d'eau de 50 à 70 %**. L'eau est utilisée de manière ciblée, uniquement dans les allées, là où elle est nécessaire, favorisant ainsi l'enracinement de l'herbe et permettant de conserver son aspect vert tout au long de l'été. Un apport d'engrais sélectif devrait nous permettre d'obtenir un réel lieu de verdure, paisible et de recueillement.

Jean-François LE GUEN

# Travaux et entretien de la commune

Nombre de petits travaux ont été conduits dans la commune, comme vous avez pu le constater dans le dernier numéro de notre gazette municipale. Beaucoup reste encore à faire comme la zone du Gourou avec le réaménagement du chemin piétonnier du lavoir. Les intempéries ont dénaturé une partie des travaux réalisés, l'objectif est donc de remettre en ordre cet espace.



Il y aura également l'installation prochaine d'une table de pique-nique au point de vue de la Reuille. La plateforme est déjà réalisée, il ne reste plus qu'à venir y fixer la table.



Le débroussaillage et l'élagage des arbres du point de vue seront également réalisés afin de profiter pleinement de l'exceptionnel panorama.

Enfin, il y aura le renouvellement de certaines plaques de rues et panneaux de signalisation abimés ou dont le texte a disparu avec le temps.

Les difficultés rencontrées suite au manque de personnel (maladie, accident…) ne sont pas étrangères au






retard constaté sur l'entretien des espaces verts et bords de routes. Nous avons sollicité une entreprise extérieure et avons eu recours à l'intérim afin de nous permettre d'envisager un retour à la normale rapidement.

Jean-François LE GUEN

# Modernisation de l'éclairage public : un investissement pour l'avenir



La commune de **Bayon-sur-Gironde** engage une modernisation complète de son éclairage public avec le remplacement de **l'ensemble des lampes au sodium** par des **lampes LED**. Une démarche à la fois **économique**, **écologique** et **conforme à la réglementation**, puisque ces lampes seront interdites à partir de **2027**.

## Un parc lumineux en pleine transformation

Notre réseau comprend aujourd'hui **107 points lumineux** répartis sur des candélabres, des façades de bâtiments et des poteaux Enedis.Une première étape avait été franchie il y a plusieurs années avec l'installation des premiers réverbères. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape décisive : **"éclairer mieux et consommer moins"**.

Cette opération vise à :

- **Améliorer l'éclairage au sol**, plus ciblé et efficace,
- **Réduire les nuisances lumineuses** vers le ciel,
- **Diminuer fortement les consommations d'énergie**.

## Des performances énergétiques au rendez-vous

Les nouvelles lampes LED permettront :

- Une consommation réduite de **plus des deux tiers**,
- Une **durée de vie plus longue**, avec **moins de maintenance**,
- Une **qualité d'éclairage nettement améliorée**.

## Chiffres clés :

- Puissance actuelle : **12 100 Watts**
- Après travaux : **4 738 Watts**
- Soit une économie de **plus de 60 %**
- Retour sur investissement estimé à **5 ans**

## Une intervention respectueuse de l'existant

Les réverbères ne seront pas remplacés, seuls les équipements internes seront modernisés (sources lumineuses, câblage, appareillages). Cette approche limite les déchets et l'impact environnemental.

**Travaux réalisés par une entreprise locale**, avec installation de lampes de **marque Philips**, garanties **6 ans**.



## Zones concernées

Les interventions concerneront :

- **Route de la Reuille, mairie et église**. Il y a 45 lampes, d'une puissance totale de 6750 Watt, passage à 1800 Watt futur.
- **Résidence Rousset et les Espaliers**, nous avons 11 lampes, d'une puissance totale de 847 Watt actuel à 286 Watt futur.
- **Autres secteurs** :
  - 39 lanternes d'une puissance totale de 3003 Watt actuel à 2028 Watt futur.
  - 12 lanternes d'une puissance de 1500 Watt actuel à 624 Watt futur.

Chaque point lumineux sera identifié et certains seront **pilotables à distance** (pour des événements ou en cas d'incident technique).

## Nouvelle gestion et économies durables

Jusqu'à présent, l'éclairage public était facturé **au forfait**, sans prise en compte des coupures nocturnes. Dorénavant, des **compteurs d'énergie** seront installés pour suivre les consommations réelles, regroupant plusieurs points lumineux. Cela permettra de **mieux maîtriser les dépenses** et de valoriser les économies réalisées.

## Financement maîtrisé

- **Coût total de l'opération** : **27 509,90 € HT**
- **Subvention obtenue** : **8 500 € TTC**
- **Délibération votée à l'unanimité** le **16 juin 2025**

## En résumé

Cette rénovation de l'éclairage public s'inscrit pleinement dans notre volonté d'**agir pour la transition énergétique**, de **moderniser nos équipements**, et de **mieux gérer l'argent public**.

Nous faisons le choix d'un éclairage **plus intelligent**, **moins énergivore**, **plus durable**… pour une commune plus respectueuse de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants.

*Hervé GAYRARD.*

# Cérémonie du 19 mars 1962




Ce mardi 19 mars 2025, notre commune de **Bayon-sur-Gironde** s'est rassemblée pour commémorer le **cessez-le-feu en Algérie**, proclamé le 19 mars 1962 à la suite des Accords d'Évian. Ce moment de recueillement solennel marque la fin officielle de la guerre d'Algérie, un conflit qui aura duré plus de sept ans et coûté la vie à des centaines de milliers de personnes.

En présence du **maire**, des **anciens combattants**, de représentants des **associations patriotiques**, d'élus locaux, de **porte-drapeaux**, et de plusieurs **habitants**, la cérémonie a débuté à 11h devant le monument aux morts. Après le traditionnel dépôt de gerbe, une **minute de silence** a été observée à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, mais aussi des combats en Tunisie et au Maroc.

Une lecture officielle du message de la **Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)** a également été faite, soulignant l'importance de cette journée de recueillement pour la paix et la réconciliation.

La cérémonie s'est conclue par un moment d'échange entre les participants autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

**Un rendez-vous annuel pour ne pas oublier**

À Bayon-sur-Gironde comme ailleurs, cette commémoration reste un rendez-vous citoyen essentiel, pour honorer ceux qui ont servi, pour écouter ceux qui témoignent, et pour que jamais ne soit oubliée la douleur de cette page de l'Histoire de France.

Vincent HERNANDEZ

# Matinée « Nettoyons la Nature »



Comme vous avez pu le voir dans nos précédents bulletins municipaux, cette année encore la Mairie a organisé avec l'aide précieuse de l'association Bayon s'bouge, une matinée de nettoyage de la commune. Une belle occasion pour les Bayonnais et les enfants de l'école de se mobiliser pour préserver les espaces naturels de notre village.

**Pourquoi réalisons-nous cette action ?**

- **Sensibilisation à l'environnement** : il s'agit avant tout d'impliquer petits et grands dans la protection de l'environnement. C'est aussi un moyen de confronter les participants aux mauvaises habitudes, irrespectueuses de nos milieux naturels.

**Comment s'est déroulé la matinée ?**

Nous nous sommes donnés rendez-vous en début de matinée, à 9h30, samedi 12 Avril, devant la Mairie, avec mise à disposition de gants et sacs pour la collecte des déchets. Plusieurs parcours ont été définis afin de quadriller au mieux la commune. En fin de matinée nous nous sommes rassemblés devant la Mairie pour faire le point sur notre butin. Nous avons pu profiter d'un moment convivial, de partages et d'échanges autour d'un pot offert par la municipalité

**Un succès à réitérer**

Cette action s'inscrit dans la continuité d'évènements en faveur de la protection de nos espaces communaux et de la prise de conscience des mauvaises habitudes de gestion des déchets. Nous n'étions pas moins de 30 personnes, petits et grands, à avoir répondu présent à cette action. D'où l'importance pour nous de continuer à organiser cette matinée, pour le bien de notre communauté !

Vincent HERNANDEZ

# Cérémonie du 8 mai 1945

Le mercredi 8 mai 2025, nous nous sommes rassemblés afin de pouvoir honorer la mémoire des combattants et des victimes de la Seconde Guerre mondiale, à l'occasion du 80e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie et de la fin des combats en Europe.

La cérémonie s'est tenue devant le monument aux morts, présidée par Monsieur Le Maire, en présence de nombreux habitants, des enfants des écoles de Bayon sur Gironde et Saint Seurin de Bourg, d'anciens combattants, du porte drapeau et d'élus.






Monsieur Le maire, a ouvert la cérémonie par un discours empreint d'émotion, rappelant l'importance du devoir de mémoire et la transmission des valeurs de paix et de liberté.

Louan et Lisa, ont pu nous faire la lecture du message du 18 juin du Général de Gaulle. Les élèves des deux écoles ont énuméré les noms des bayonnais morts pour la France. Ce moment de partage intergénérationnel a rappelé combien le souvenir reste vivant au sein de la commune et combien il est important que les jeunes générations participent à ce devoir de mémoire.



Après la lecture du message officiel du ministre des Armées, une gerbe a été déposée au pied du monument, suivie d'une minute de silence en hommage à tous ceux tombés pour la France. La Marseillaise, reprise en chœur par les participants et les enfants, a clôturé ce moment solennel.

Un vin d'honneur a été offert à l'issue de la cérémonie, permettant aux habitants d'échanger autour de cette date historique et de renforcer les liens entre générations.

Cette commémoration du 8 mai 1945 a été pour nous, à Bayon-sur-Gironde, une cérémonie à la fois sobre, respectueuse et porteuse d'un message d'unité, de mémoire et d'espérance pour l'avenir.



Vincent HERNANDEZ

# Repas des voisins à Coudart !



Vendredi 4 juillet dernier, le quartier de Coudart a vibré au rythme de la convivialité lors de son traditionnel repas des voisins annuel. Une cinquantaine d'habitants, toutes générations confondues, se sont retrouvés chez Elena et Jean-Christophe (nos adorables hôtes) vers 20H pour partager un moment de rencontres, de bonne humeur et convivialité autour de grillades.

Comme chaque année, les tables ont été dressées à l'ombre des arbres, sous un plafond de guirlandes festives. Chacun avait apporté un plat à partager, formant un buffet aussi coloré que savoureux : salades fraîches, quiches maison, fromages et desserts gourmands ont régalé les papilles.

Les lampions allumés et la musique aidant, la soirée s'est prolongé jusque tard dans la nuit.

Ce rendez-vous, devenu incontournable, reflète l'esprit de solidarité et d'échange qui anime notre quartier tout au long de l'année. C'est l'occasion de mieux connaître ses voisins et de créer du lien dans une ambiance détendue.

Un grand bravo aux organisateurs et à la Mairie pour le prêt des tables et chaises. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.
Vivement l'année prochaine !



Vincent HERNANDEZ

# Rentrée scolaire 2025/2026 et départ de Maîtresse Véronique.




Nous avons le plaisir d'accueillir 13 nouveaux élèves en petite section pour la rentrée scolaire de septembre 2025. Voici les effectifs :

**Classe PS-MS : 23 élèves (13 PS et 10 MS)**
**Classe GS-CP : 16 élèves (5 GS et 11 CP)**
**Classe CE1-CE2 : 23 élèves (14 CE1 et 9 CE2)**
**Classe CM1-CM2 : 23 élèves (11 CM1 et 12 CM2)**

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle Maîtresse des PS-MS : Mme Hélène HOURBIN, qui viendra remplacer Mme Véronique MAUGER qui part à la retraite et compléter l'équipe d'enseignement composée de Mme Marie LOOSVELDT Maîtresse des GS-CP, M. Guillaume LUNET Maître des CE1-CE2 et M. Samuel SEGOUIN Maître des CM1-CM2.

Véronique, après tant d'années passées à enseigner, à transmettre, à écouter, à accompagner des générations d'enfants sur le chemin de la connaissance, il est temps pour toi de tourner une nouvelle page ; une page de liberté, de repos bien mérité, et, nous te le souhaitons, de nombreux projets personnels. Ta bienveillance, ton professionnalisme, ont marqué bien des esprits. Les enfants, leurs parents, tes collègues, tous garderont le souvenir d'une institutrice passionnée, exigeante et profondément humaine. Ce sont des dizaines, peut-être des centaines d'élèves qui ont grandi grâce à toi, qui ont appris à lire, à écrire, à compter… mais surtout à croire en eux. Et cela, c'est sans doute le plus beau des héritages. L'école ne sera plus tout à fait la même sans toi. Tu vas laisser un vide, c'est certain. Mais aussi une empreinte indélébile, celle que laissent les belles personnes, les belles âmes, celles qui donnent sans compter.



Alors, au nom de tous ceux que tu as accompagnés, de toutes celles et ceux qui ont croisé ta route dans cette belle aventure qu'est l'enseignement : Merci, Merci pour ton engagement, ta constance, ton cœur. Nous te souhaitons une retraite douce, joyeuse, pleine de découvertes et de petits bonheurs. Et n'oublie pas : une maîtresse ne prend jamais vraiment sa retraite… elle continue de vivre dans les souvenirs de ses élèves.

Avec toute notre amitié et notre reconnaissance. Bon vent Véronique !

Hervé GAYRARD

# L'AFCL

**Chères bayonnaises et chers bayonnais,**

Notre marché de Noël qui s'est tenu les 30 novembre et 1er décembre 2024 a une fois de plus rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive.

Nous tenions à remercier chaleureusement tous les artisans et créateurs qui ont répondu présent, ils ont contribué par leur savoir-faire à la réussite de cet événement.



Un grand merci à la mairie pour son soutien et accompagnement ainsi que l'ensemble des membres actifs de l'association sans qui rien ne serait possible, leur engagement est précieux !

Vous pouvez nous rejoindre, nous avons besoin de vous, en étant engagés dans la vie locale en participant à l'organisation des événements, en proposant des idées, aucune compétence n'est requise juste l'envie de s'impliquer et partager des moments conviviaux. Contactez la mairie !

Cet été nous nous retrouverons le 25 et 26 juillet 2025 sur la place de la salle des fêtes afin de célébrer notre fête locale tant attendue. Le Flyer de la fête se trouve à la fin de la Gazette. Cette fête est placée sous le signe de la convivialité et du partage. L'entrée est libre et ouverte à tous. N'oubliez pas d'inviter vos voisins, amis et famille nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble cette belle tradition locale.

**Voici le programme des deux jours :**

- Vendredi 25/07 : LOTO (organisé par les ainés).

Ouverture des portes à 18h restauration sur place (paninis, chips, boissons, gâteaux) début du loto à 20h00

- Samedi 26/07 : **randonnée bayonnaise avec l'association Bayon s'Bouge.**

Rendez-vous à 9h30 à la mairie. A l'issue du parcours, une dégustation est prévue au château Tayac

- Samedi 26/07 **: foot loisir organisé par l'Alliance du Moron.**

Petits tournois et jeux pour les enfants de 8/12 ans au terrain de foot de 10h à12h

Restauration paninis le midi

- Samedi 26/07 : **Apéritif offert par la municipalité suivi du marché nocturne**

19h00 la mairie vous offre son punch de l'amitié accompagné de gâteaux apéritif

20h00 les food trucks vous accueillent avec leurs délicieuses recettes de :

- PA-paella : Paella, moules frites.
- Canteen street : Spécialités brésiliennes (brochettes de bœuf ou poulet marinées à la plancha) accompagnées de pommes de terre cuisinées, salades composées
- Pizza de Val : Pizza
- Jessy Kaz : Spécialisé dans les recettes réunionnaises : rougaille saucisse, carré d'esturgeon
- Le goûter D'Alice : Glaces à l'italienne
- Château Tayac : Vins
- AFCL : Pain, assiettes apéritives
- AFCL : crêpes, gaufres, barbe à papa
- AFCL : Bières pression, boissons, café

22h00 : tirage de la tombola

22h30 : spectacle de FEU et lumière LED présenté par notre incroyable talent SHAY !

23h / 2h : soirée dansante avec notre DJ.



Toute l'équipe de L'AFCL vous souhaite de belles vacances !

A très vite !

Laëtitia FERMI, La Présidente

AFCL
Le plaisir d'être ensemble

# ACIP

## Les valeurs ACIP

**Ce qui motive nos bénévoles :**






## La méthode ACIP

**Une approche individualisée pour apprendre à :**

- Mieux se connaître.
- Identifier ses compétences clés.
- Structurer sa présentation.
- Gagner en assurance.
- Travailler sa motivation.
- Travailler son CV et sa lettre de motivation.

**80 PERSONNES**
accompagnées chaque année

**UNE CINQUANTAINE**
de bénévoles

**DES ATELIERS GRATUITS**
toute l'année près de chez vous

## Nos partenaires

## Ils témoignent

"J'ai eu la chance dans ma recherche d'emploi de rencontrer ACIP. Ça a été un tournant indéniable ! "

Magalie
Filleule ACIP 2025

"Un réel impact sur mes différentes démarches et mon attitude face à la recherche d'emploi ! "

Mathilde
Filleule ACIP 2024

"Bénévole depuis 10 ans, le parrainage me procure un formidable enrichissement personnel. "

Eric
Bénévole ACIP

"Ce partenariat important est gagnant-gagnant pour toutes les parties concernées. ACIP est une association utile et efficace. "

Yohan David
Directeur France-Travail Blaye

## Contacts

**YVES PIODA**
Président
06 27 65 14 27
acip-33@netcourrier.com

**SECRÉTARIAT**
07 69 85 07 17
acip@netcourrier.com



Depuis 2015, ACIP est une association reconnue d'intérêt général qui accompagne les habitants de la Haute-Gironde dans leur retour à l'emploi. **Venez renforcer l'équipe avec votre propre potentiel et partager vos forces avec nous !**

www.acip-33.com

@AcipHauteGironde

@Acip Haute Gironde




ACIP
UNE ÉQUIPE POUR L'EMPLOI

Nous vous accompagnons **gratuitement** dans votre recherche d'**emploi**

www.acip-33.com

# FCBL



Une nouvelle saison s'achève pour le FCBL et cette année a certainement été une des plus compliquées. En effet, n'ayant pas un effectif suffisant, on s'est vite retrouvé à court de joueurs dû à quelques blessures et quelques départs et ça s'est ressenti dans nos résultats. Malgré tout nous avons réalisé toute la saison du mieux que nous pouvions parfois même sans remplaçant.

Au niveau associatif, nous avons maintenu nos deux lotos annuels, notre repas de noël ainsi que le tournoi de foot à sept du club qui s'est déroulé début juin et qui a été une franche réussite tant humainement que sportivement. Nous regrettons seulement notre loto d'avril qui n'a pas eu le monde souhaité malgré l'engouement des bénévoles.

Merci à nos partenaires et à la mairie, pour leur soutien fidèle et leur présence à nos côtés. Et bien sûr, merci à vous, les supporters, familles et amis qui venez encourager, applaudir, consoler ou féliciter. Vous êtes l'âme du club.

Nous venons de faire l'assemblée générale fin juin, nous gardons le même président Mr BERTIN Johan. Nul doute qu'il fera du mieux qu'il pourra pour porter haut et fort les couleurs du club de Bayon-Sur-Gironde.

Alors, place maintenant à un repos bien mérité et à quelques grillades. Rendez-vous à la rentrée, plus unis, plus motivés, en espérant faire une belle saison prochaine.

Johan BERTIN, Président du FCBL

# Le BIBE Bayonnais



Activités du Bibe Bayonnais :

Championnat vétérans : 2 équipes engagées

Championnat Féminin : une équipe engagée, nouveauté cette année.

Championnat sénior : deux équipes engagées.

Le club compte 57 licenciés, dont 8 femmes. Les résultats de ces différents championnats, encore en cours à ce jour, seront communiqués ultérieurement.

Nous avons également organisé, le 17 mai 2025, les qualifications séniors pour les championnats de France en doublettes.



A cette occasion, 75 équipes se sont affrontées pour 6 places qualificatives pour le deuxième tour, sous un ciel radieux.

Martine GUIRAUD, Secrétaire du Bibe Bayonnais



# Au fil de la passion 33



Bonjour à tous et à toutes,

L'association a pu apprécier en début d'année, la nouvelle façade du bâtiment dont notre salle de la Cure qui a fait « peau neuve". Bravo à l'entreprise qui a réalisé cette belle rénovation et à la Mairie de Bayon, qui nous met à disposition de superbes locaux.

Le premier semestre 2025 a été bien rempli, comme d'habitude nous n'avons pas vu le temps passer.

En février, nous avons été invitées à la journée de l'amitié de St Ciers sur Gironde, où nous avons confectionné de jolis hérissons.

En mars, nous avons organisé la nôtre à Bayon, où plus de 70 personnes ont répondu à notre invitation. Nous avons réalisé "un sac à fer", bien utile pour transporter nos petits fers à patchwork. Beaucoup de travail de préparation, mais le résultat était au rendez-vous, les invitées étaient heureuses de pouvoir confectionner, un objet utile et pratique, qui sorte de l'ordinaire. Nous avions exposé nos différents travaux des derniers mois.



2 jours après, le dimanche nous organisions nos puces de couturières, qui ont rencontré un vif succès comme d'habitude, le public est au rendez-vous pour le bonheur de tous.

Ensuite nous avons accueilli Marie Christine Hourdebaight, Artiste, créatrice, écrivaine, pour un stage de création autour de la dentelle, et nous avons travaillé et utilisé, les dentelles, l'organza, les boutons de nacre, des rubans, des fils de laines, tout ce qui peut apporter un supplément d'âme à nos petites créations. A la fin de la journée, nous étions subjuguées par le rendu, et mis en transparence devant la fenêtre, nos ouvrages prenaient une autre dimension.

Nous sommes allées également à la journée de l'amitié début avril à VAUX SUR MER, où nous avons passé une excellente journée, et nous avons réalisé une petite pochette pour ranger, ciseaux, fils et aiguilles.

Mi-avril, nous sommes parties au Salon pour l'Amour du fil à Nantes, avec le club de Jonzac, en bus. Superbe journée, en fait c'est un vrai marathon, mais ça vaut le coup, une exposition de qualité, des exposants et créateurs au rendez-vous et bien sûr des achats, pour les passionnées que nous sommes.

En mai, nous sommes allées au "Japon". En fait, non, à Targon, chez Caroline Cochet, artiste, artisane, écrivaine, très pédagogue, où nous avons appris les secrets de la teinture à l'**Indigo**.



De la culture de la petite graine, " la persicaire", sa culture, visite du jardin, le montage de la cuve, pour arriver à teinture tout en douceur, au rythme du désir et de la volonté de cette chimie magique, comme le dit Caroline, il en faut des étapes pour arriver à fabriquer le"sukomo" et pouvoir arriver à obtenir de sublimes effets et des compositions uniques avec les différents bains. Nous avons passé une journée exceptionnelle et magique. Certaines d'entre nous, sont allées à d'autres journées de l'amitié, à Cars, à Montagne.

Merci à tous les clubs et associations qui nous suivent également. Pour la petite histoire, nous en sommes à 999 followers sur facebook.

Le reste du temps, nous réalisons de nombreux objets, chacune à notre rythme. Pour clôturer cette fin de semestre, nous sommes allées au restaurant la Grange, pour fêter l'anniversaire de l'association. Voilà vous savez tout ou presque. A la rentrée de septembre, nous préparerons notre salon des créateurs et Arts du fil qui aura lieu les 15 et 16 novembre 2025. Nous aurons des créateurs et exposants de qualité, nous vous en reparlerons en octobre.




Bonnes vacances à tous et toutes, profitez de vos proches.

Marie BROUCKE, la Présidente

# Bayon s'bouge toujours !



La saison 2024-2025 arrive à sa fin.

110 adhérentes et adhérents sont venus se faire du bien, bouger leur corps, découvrir des muscles dont on ne connaissait même pas l'existence. Profiter des bienfaits du kundalini yoga avec Marie-Aline pour se poser, faire une pause. Etirer les muscles, les renforcer, les affiner (si, si, ça marche !) grâce aux exercices de Pilates avec Magaly et au renforcement musculaire de Coach Rodolphe. Et ce n'est pas tout, le samedi matin, Sophie nous guide vers les chemins et sentiers pour une ou deux heures de marche dynamique. Même pendant les vacances, Bayon s'Bouge maintient ses activités, avec quelques aménagements, mais les sportives et sportifs sont ravis de continuer à assouplir tout ce qui peut l'être. L'unique interruption a lieu pendant la Trêve des Confiseurs, c'est-à-dire les vacances de Noël. Et le mois d'août.

Parce que cet été, du 30 juin au 26 juillet, nous proposons 4 créneaux par semaine

- Lundi de 19h45 à 20h45 Pilates avec Magaly
- Mercredi de 10h à 11h Renforcement musculaire avec Coach Rodolphe
- Jeudi de 18h30 à 19h30 Yoga avec Marie-Aline
- Samedi de 10h à 12 Marche dynamique avec Sophie

Le tarif à la séance est de 5 euros, 20 euros pour 5 séances.

Et comme Bayon s'Bouge ne manque pas d'idées, samedi 5 juillet, nous organisons une session « spéciale » sur la journée. Le programme des réjouissances est le suivant :

- Marche dynamique de 10h à 11h
- Pilates de 11h à 12h
- Pause déjeuner, chacune et chacun apportant son petit panier
- Fitness de 14h à 15h
- Yoga de 15h à 16h

Tarif de la ½ journée 10 euros, 20 euros la journée.

La dernière séance, comme dirait le grand Eddy, clôturera la saison le samedi 26 juillet, dans le cadre de la Fête du Village. La marche, emmenée par Sophie, partira du parking de l'école à 9h30 pour une arrivée vers 11h30 au Château Tayac où une dégustation sera offerte aux heureuses marcheuses et heureux marcheurs.

Après une pause bienvenue pendant le mois d'août, la saison 2025-2026 reprendra le lundi 8 septembre.

2 séances de pré-inscriptions sont organisées dans la salle polyvalente le lundi 1er et mercredi 3 septembre de 18h30 à 19h30. Cette prochaine saison s'enrichit d'un cours de Pilates supplémentaire le jeudi de 17h15 à 18h15. Le montant de l'adhésion à Bayon s'Bouge reste à 20 euros. La cotisation passe à 140 euros pour la saison avec la même formule « open-bar » que cette saison. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter : bayonsbouge33710@gmail.com. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Les membres du bureau vous souhaitent un été de plaisirs, de douceurs, en famille, entre amis, et vous disent à très vite pour des intermèdes où l'on prend soin de soi.

Les activités de Yoga, Pilates, Renforcement Musculaire et marche dynamique ont repris le lundi 9 septembre 2024. Et les sportives et sportifs étaient au rendez-vous. En ce début d'année 2025, nous sommes une centaine de pratiquantes et pratiquants à prendre possession de la salle polyvalente de Bayon. Les jours et horaires des séances sont consultables sur le site de la Mairie de Bayon.

Le 12 octobre 2024, Bayon s'Bouge a marché en Rose. À 9h45 sur le parking du square, nous voici 5, puis 12, puis 15, 20, 30 et enfin 34.

34 marcheuses et marcheurs. Enfin, à vrai dire, 33, parce que le 34ème dormait paisiblement dans son cosy. Cette année, l'éventail des âges s'étendait de 1 mois à… 80 ans. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour participer à cette Marche Rose. Nos pas, dirigés par Sophie Venancie, notre animatrice de marche Dynamique, nous ont menés par les chemins offrant une vue sur Eyquem et Tayac. Puis, nous nous sommes dirigés vers le lavoir et avons, sur les indications de Marie-Aline Boisvert, notre professeur de Kundalini yoga, entamé une marche silencieuse et méditative respectée par toutes et tous.

Les 5,5 kilomètres de marche se sont clôturés au square, les cieux ayant été cléments, par un pot de l'amitié. Merci à vous généreuses donatrices et généreux donateurs, marcheurs ou pas, pour vos dons. Merci pour Elles et pour Eux. LISA a reçu un chèque de 420 euros. Grâce à vous, grâce à votre engagement, Bayon s'Bouge apporte son soutien à celles et ceux qui en ont besoin.

Solidairement vôtre

Françoise GAYRARD, la Présidente

# 1, 2, 3 Soleil, le mot de l'asso

Nous nous étions quittés lors de la dernière gazette sur les 1ers évènements organisés par l'asso : les ateliers et marché de Noël.

Depuis, plusieurs autres moments marquants ont rythmé cette année scolaire.

En février, nous avons fêté la chandeleur avec une vente de crêpes confectionnées par les parents et dégustées par les petits…et les grands !

En mars, nous avons fêté le printemps avec une tombola permettant de gagner un panier bien garni de fruits et de légumes en partenariat avec notre primeur local, le primeur de Saint-Seurin. C'est ainsi plusieurs familles qui ont pu aller chercher le leur et se régaler.





En avril, nous avons fêté Pâques au square de Bayon.

Après quelques incertitudes météorologiques, les enfants ont pu chasser les images réparties dans le parc puis déguster leur poche de chocolat mais aussi les gâteaux préparés par les parents !

Nous avions prévu en mai de profiter des beaux jours pour organiser une séance de ciné plein air. Nous avons été contraintes d'annuler cette séance faute de complexités administratives et de temps. Cet imprévu nous permet d'aborder un sujet important : l'association des parents d'élèves (APE) va avoir besoin de bénévoles pour perdurer. Des membres du bureau doivent quitter leurs fonctions car n'auront plus d'enfants dans nos écoles. Nous avons aussi besoin de membres actifs pour partager des idées et donner un peu de temps pour organiser, préparer, installer, désinstaller…

Cette année scolaire, l'APE a contribué au paiement de la piscine pour les CE, à l'achat d'un jeu de mathématiques pour les CM, au financement des sorties à Terre d'Oiseaux, à Taussat et à Saintes. Sans les bénéfices effectués par l'association lors des différents évènements, ces activités ne pourraient pas avoir lieu. C'est donc dans l'intérêt de tous que l'APE doit perdurer.

Parents intéressés, vous pouvez vous manifester auprès des enseignants, en venant nous voir ou par mail à l'adresse 123soleilape@gmail.com

Bonne lecture de la gazette et à bientôt !

Mylène HERNANDEZ pour L'équipe d'1, 2, 3 Soleil



1.

# AMBG



Cet été, retrouvez le festival Noctuel à Bayon-sur-Gironde !

Vous pourrez assister au concert « Brass' Millésimes » du Brass Band Côtes & Cuivres le Mardi 08 Juillet 2025, 20h30, à la salle Polyvalente de Bayon. Basé à Blaye en Gironde, le Brass Band Côtes et Cuivres s'impose comme un acteur incontournable du monde des cuivres en Nouvelle-Aquitaine. Dirigé par Jérôme CARRE, cet ensemble rassemble une trentaine de musiciens. Cette année, le concert sera varié mêlant œuvres classiques du répertoire pour cuivres, musiques de films, créations contemporaines et pièces festives, offrant une expérience musicale riche, accessible, originale, et adaptée à tous les publics.



Le Vendredi 8 août 2025, 20h30 à l'Eglise Notre-Dame de Bayon, vous pourrez nous retrouver avec un concert organisé en partenariat avec les Eurochestries, et l'ensemble à cordes MUSICA IUVENALIS dirigé par Igor Dohovič. mettant en avant des étudiants, amateurs de haut niveau, cet ensemble valorise de jeunes musiciens du monde entier, leur offrant l'opportunité de se former. L'Orchestre MUSICA IUVENALIS a reçu de nombreux prix dans son pays et à l'étranger depuis 1964. Ce concert offrira une programmation ouverte, avec des œuvres majeures du répertoire, allant de la musique baroque, à la musique de film, tout en proposant des œuvres modernes du XXème siècle.

Organisé par l'Académie Musicale du Bord de Gironde (AMBG), le festival Noctuel a pour objectif d'allier l'art, la culture et le social en promouvant, favorisant et organisant des activités artistiques et culturelles sur le territoire rural de la Haute Gironde autour du spectacle vivant, en partenariat avec le tissu associatif local. Organisé du 04 Juillet au 08 Juillet 2025, sur différentes communes de la Haute Gironde, vous pourrez retrouver une programmation variée allant de formation en soliste à l'orchestre, de la musique baroque à la musique du monde. Soutenue par la mairie de Bayon-sur-Gironde, AMBG a été ravie de vous accueillir lors de ces différents évènements.




Yves PIODA pour AMBG



# Le club de l'Amitié

Chers Adhérents(es) et Amis(es)

C'est la fin du 1er semestre.

Le Club avait programmé, comme chaque année, les différentes journées de loto (petits et grands) ainsi qu'un voyage au mois de mai. Les dates ont pu être respectées sauf pour le voyage qui s'est trouvé confronté à une avarie de bateau. En effet, pour une fois, que nous pouvions visiter La Rochelle par la façade maritime, il a dû être annulé. Hélas d'un côté, heureusement de l'autre car le moteur du bateau a coulé sans nous "Ouf !!".

Le deuxième semestre commence et nous organisons pour la fête de BAYON un grand loto le vendredi 25 juillet à 20h00 avec ouverture des portes à 18h.

Puis les activités normales reprennent : à savoir :

**- les grands lotos les 07/09 - 05/10 - 09/11 et 14/12**
**- les petits lotos les 23/09 - 21/10 - 18/11 suivis d'un goûter**

Attention, certaines dates ont changé par rapport au programme d'origine.

Pour nos petits lotos qui ont lieu le 3ème mardi de chaque mois, nous avons invité toutes les personnes désireuses de se joindre au Club (adhérents et non adhérents) pour le voir fonctionner. J'espère que celle qui y participent sont heureuses de la convivialité qui existe.

Cependant, pour le mardi 16 septembre, nous avons lancé une inscription pour un voyage à CAGNOTTE dans les Landes et c'est un succès.



**- visite d'un élevage d'ânes**
**- fabrication de produits cosmétiques avec le lait d'ânesse**
**- déjeuner à la Ferme Auberge de BRESLELOU avec ambiance musicale**
**- retour à 20h à BAYON.**

Puis le mardi 16 décembre, comme tous les ans, repas de Noël gratuit pour les adhérents.

Nous comptons sur vous tous pour que le Club puisse continuer ses différentes activités.

Le Club tient à remercier Monsieur le Maire ainsi que les conseillers et le personnel municipal qui nous mettent à disposition gratuitement les salles et le matériel.

Marie-Claude GIRARD, La Présidente

# Les Riverains de la Corniche de la Gironde



**Un apéritif convivial au port de la Reuille, organisé par l'association des Riverains de la Route de la Corniche**

*Le charme d'un apéritif au bord de l'eau a une fois de plus conquis les habitants et visiteurs dimanche 22 juin dernier.* Installés au port, face à la Gironde, les participants ont profité d'un moment de convivialité autour d'un apéritif composé d'huitres et de vin blanc. L'association et la Mairie souhaitaient rassembler les habitants du bas et ceux du haut de la commune sur le principe de cet apéritif, qu'organisait déjà l'association avec les riverains de la Reuille et de la route de la Corniche. Il était demandé aux personnes intéressées de confirmer leur participation auprès à la Mairie en contrepartie d'une modique somme de 4€ pour les 6 huitres et d'1€ pour le verre de vin blanc. Chacun pouvait apporter de quoi agrémenter ce moment.

L'événement, ouvert à tous, a rassemblé une centaine de personnes. Une réussite que l'association et la Mairie espère renouveler très bientôt sur un autre espace communal.

Vincent HERNANDEZ

ASSOCIATION DES RIVERAINS
ROUTE DE LA CORNICHE DE LA GIRONDE

# TERRE D'OISEAUX



TERRES d'OISEAUX
PORT DES CALLONGES - ESTUAIRE DE LA GIRONDE

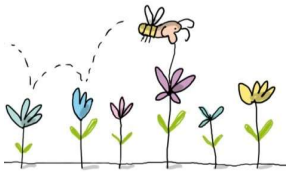


Le **jeudi 15 mai** pour les PS-MS-GS et le **vendredi 16 mai** pour les CP-CE1-CE2, nous sommes partis à **Terres d'Oiseaux** pour apprendre des tas de choses sur les abeilles.











Quand nous sommes arrivés, l'animatrice nous a emmenés dans un jardin de fleurs pour nous expliquer l'importance du rôle des abeilles dans la nature.
Nous avons vu beaucoup d'insectes butiner les fleurs : des abeilles, des bourdons, des guêpes, des papillons, …
Ça s'appelle la **pollinisation** : le pollen d'une fleur se colle sur les poils des abeilles, qui en butinant déposent ce pollen sur le pistil d'autres fleurs.
C'est comme ça que se reproduisent les fleurs.



Nous avons réfléchi à ce que deviendrait un petit déjeuner s'il n'y avait plus d'abeilles pour polliniser les fleurs :




Tout ça disparaît : le miel, la confiture, le café, le jus de fruit, la pâte à tartiner, les fruits !!!



Il ne nous resterait que ça : du pain, du lait, des yaourts



Ah voici enfin l'heure du pique nique !!!
(la consigne était : piquenique sans déchets, bravo aux parents qui ont joué le jeu).

Puis un moment de détente, suivi d'une petite sieste, avant de repartir pour de nouvelles activités.





L'après-midi, nous avons participé à plusieurs ateliers toujours sur le thème des abeilles.




















Et pour finir nous avons dégusté différents miel produits par les ruches de Terres d'Oiseaux.



Ce fut une bien belle journée !!!

Maîtresse Véronique, pour les PS – MS - GS

# Spectacle de fin d'année

Le samedi 28 juin, nous avons présenté notre spectacle de fin d'année que nous avons créé en lien avec notre projet Nature et plantations. C'est l'histoire d'un pigeon voyageur qui traversa différents pays et paysages pour demander aux animaux s'ils avaient des conseils à donner aux humains pour être plus heureux. Nous nous sommes inspirés de l'album La grande chorale du monde pour créer cette histoire. Le pigeon a donc traversé plusieurs paysages : la jungle, la savane, la forêt, le potager, la montagne, le désert et la mer. Et tous les animaux ont pu ainsi lui dévoiler leur secret ou habitudes pour être plus heureux.








A la suite du spectacle, nous avons souhaité à Maitresse Véro une belle retraite !! Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et d'en profiter au maximum ! Puis la mairie nous a offert l'apéritif et l'association des parents d'élèves 1, 2, 3 soleil s'est occupée des repas et des jeux. C'était vraiment une belle journée !

Merci à tous pour votre participation et votre présence !! Merci aux parents qui nous ont donné les photos.

Maîtresse Marie, pour les GS- CP



# Le projet Jardin

Tout au long de l'année, les élèves de l'école de Bayon ont travaillé pour créer un jardin nourricier avec l'aide de Gaëlle, maraichère sur Bayon.





Nous avons continué notre projet car, après avoir déposé le broyat, nous avons pu commencer à semer des graines. Nous les avons dans, un premier temps, semées dans un godet en plastique puis arrosées régulièrement. Au bout de quelques jours, elles avaient germé et des plants de tomates, de basilic, de courgettes, de maïs, de fèves ou de poivrons ont commencé à pousser. Nous les avons alors replantées dans notre carré de jardin. Durant plusieurs mois, nous nous sommes relayés pour entretenir le jardin : il a fallu arroser, désherber les mauvaises herbes, attacher les plants de tomates. Nous avons observé la floraison des plantes puis finalement les fruits et les légumes sont arrivés ! Au passage, nous avons découvert quelques animaux du jardin…





Le projet s'est terminé par une invitation aux parents le jeudi 3 juillet au jardin. Les enfants de l'école ont cuisiné des recettes à base de légumes pour réaliser un bel apéritif ! Au menu : brochettes de tomates-olives, tartines de tomates-basilic, soupes froides de courgettes ou de concombres-menthe… Nous nous sommes régalés !

Un grand merci à Gaëlle pour ce beau projet !

Maître Guillaume et les élèves de CE1 – CE2

# Découverte du bassin d'Arcachon







Notre classe et celle des CM1-CM2 de Saint-Seurin sommes partis en voyage scolaire les lundis 23 et 24 juin. Nous avons dormi au centre Castel Landou de Taussat.
Le premier jour, nous avons découvert la dune du Pilat. Nous avons pique-niqué dans la forêt de pins puis avons fait une course pour monter la dune. La vue sur l'océan Atlantique était magnifique. Mathilde nous a expliqué comment lire un paysage et parlé des paléosols. Ce sont les traces des anciennes forêts que l'on peut voir sur la dune. De l'autre côté, nous avons vu la forêt qui avait brûlée. Nous avons pu faire des roulades et imiter le cosmonaute dans le sable. Certains d'entre nous sont descendus sur la plage, mais il a fallu remonter… C'était dur !
Le soir, après nous être installés dans nos chambres, nous sommes allés jouer sur la plage : foot, rugby, château ou dune de sable, nous nous sommes bien amusés tous ensemble.





Le lendemain, après une explication de Mathilde sur la classification animale, nous sommes retournés sur la plage à marée basse pour ramasser des escargots de mer et des crabes. Il fallait faire attention car nous glissions sur la vase ! L'après-midi, ce sont des oiseaux que nous avons observés au parc ornithologique du Teich à l'aide de jumelles.
C'était super bien, même si nous avons eu chaud dans le bus !

Maître Guillaume et les élèves de CE1 – CE2

# Les P'tits journalistes - Articles des élèves de CM1 et CM2



## Le projet « EHPAD »

L'année dernière, on avait commencé à écrire des lettres pour les personnes âgées pour apprendre à mieux les connaître. Le maitre nous avait dit qu'on allait les voir mais en fin de compte on n'avait pas pu les voir, mais on les avait vus en visio (juillet 2024). Puis, en janvier 2025, on a encore correspondu avec eux. Les CM1 ont découvert leur correspondant. Le 30 juin 2025 on est allé les voir en vrai ! On a parlé, on a gouté, on a échangé des choses et on a chanté (« Le téléfon qui son' ») et on a adoré. Et eux aussi ils ont chanté une chanson. Puis on a dû partir. Ils étaient trop mignons. On a beaucoup aimé ce projet.

Céléna et Juliette

## Le projet « Opération escargot »



L'année dernière et cette année, nous avons travaillé sur le projet escargot. On a posé des plaques autour de l'école, on est revenu quelques semaines plus tard et on a découvert plusieurs espèces. On a aussi regardé plusieurs documentaires pour en savoir plus. Les escargots sont hermaphrodites, c'est à dire mâle et femelle en même temps. On a aussi lu « Roger l'escargot » et « Roger et l'escarlove », deux livres sur l'histoire de Roger, un escargot, qui se sent différent. ACHETEZ-LES !!! (On fait de la pub, héhé.)

Margaux, Ambre, Stan

## La sortie à Bordeaux



Comme on travaille sur la biodiversité, le 28 mars 2025, les CM1-CM2 de St Seurin de Bourg sont allés à Bordeaux pour visiter le Muséum d'Histoire Naturelle. On a fait des groupes pour le jeu de l'écureuil. C'est un jeu où l'on nous donne une carte et il y a une partie du corps de l'animal et il faut le trouver dans tout le musée. Au début, on choisit un pion puis on le lance et si ça arrive sur 3 on avance de 3 et on prend la carte 3. À la fin, on s'est tous rassemblés et on a parlé. Après, on a fait le plus important : manger ! C'était super bon. Après on a fait une récréation.

Ensuite, on est allés se rassembler pour faire un autre jeu en groupes pour visiter Bordeaux. On a vu le théâtre et plein d'autres monuments. Dans la cathédrale il y avait plein de vitraux et il n'y avait pas beaucoup de bruit. Ensuite, on a pris le tramway pour retourner au bus.

*Ange, Réda et Zoé*

## La sortie à la tourbière



Le 15 mai, on est allés à la tourbière des Bénissons. Nous avons vu des black bass, des libellules, des lézards, des grenouilles ainsi que des restes d'écrevisses. On est venus là parce qu'on a travaillé sur la biodiversité et aussi pour voir la fameuse drosera, une plante carnivore. Elle ressemble à celle des films mais en miniature. Elle attrape son repas avec des petites gouttes qui collent. Elle est verte et rouge. On a vu aussi l'osmonde royale (une très grande fougère) et une ophrys abeille (une orchidée sauvage). J'aurais bien voulu apporter ma canne à pêche !

En début d'après-midi, on est allés à un festival de courts métrages scientifiques sur les robots. On a vu 8 films plus un film bonus. On devait voter pour son film préféré.

*Nino (et Jessica)*

## Le permis internet



Le 13 juin 2025, à l'école de St Seurin de Bourg, nous avons eu le permis internet parce que nous avons réussi l'évaluation sur internet. Nous avons bien révisé pour l'avoir, mais bon c'était simple. Un gendarme, le Major Pouzeaud, nous a fait passer le permis internet. Tout le monde l'a eu. Le permis internet est une carte que l'on a quand on réussit l'évaluation sur la navigation sur internet. Après, on peut naviguer sur internet en toute sécurité, mais la priorité c'est de se protéger et protéger les autres contre le cyber-harcèlement et les images choquantes. Il faut aussi l'autorisation des parents. Le permis internet est important, c'est pour montrer que tu peux te débrouiller et te protéger seul.

*Clémentine et Soraya*



## Le roller est notre sport de fin d'année

On a fait du roller à l'école de St Seurin de Bourg. On a commencé en mai. Le maitre nous a fait plaisir en nous faisant faire du roller une partie de l'année. On aime faire du roller parce qu'on s'amuse bien.

*Jade et Lana*

## Le projet Japon



Le 15 avril 2025, à l'école de St Seurin de Bourg, on a commencé le projet Japon. On a écrit cet article car on veut montrer ce qu'on a fait en classe. On a fait des fleurs de Murakami (et c'était drôlement difficile !). On a fait une estampe de la vague d'Hokusaï, ça consiste à graver ce que l'on veut sur une planche en bois (à l'école on a utilisé du carton) puis à mettre de la peinture pour faire comme un tampon. On a regardé un manga du nom de Interstella 5555, un autre qui s'appelle Totoro et c'était trop bien. On adore le Japon et on a bien aimé ce projet.

Maxime, Gabriel et Pascal

## Miracle, des mangakas viennent dans la classe !



Le 16 mai 2025, on a eu des mangakas dans la classe : Anne et Minh. Des mangakas, ce sont des personnes qui écrivent et dessinent des mangas. Ils nous ont appris des choses : au Japon, apparemment, les serveuses s'habillent avec des tenues françaises pour avoir l'air « Kawaï ».

Il y a aussi ce qu'on appelle les combats de sumo qui opposent deux hommes de plus de 100 kg et ils doivent se rentrer dedans pour essayer de faire sortir l'autre du tatami. Au Japon, il y a beaucoup de tremblements de terre et de grosses vagues qui inondent les villes. Le Japon a inventé les sushis et l'univers kawaï. Le Japon est réputé pour sa gastronomie et le Japon est un pays touristique.

Pour revenir à Anne et Minh, ils nous ont expliqué les étapes pour créer un manga.

Première étape, le crayonné, c'est l'étape où il faut dessiner au crayon à papier ou au crayon bleu.

La dernière étape s'appelle l'encrage quand tu es sûr de ton dessin et tu le passes à l'encre. Vous vous dites surement « où sont les couleurs ? ». Généralement les mangas n'ont pas de couleurs, car les mangakas n'ont pas le temps car les mangas doivent être expédiés très vite. Ils nous ont fait un dessin d'une « Geï-chat » en guise de remerciement car on leur a offert un manga très marrant. Notre manga parle de leur venue dans la classe, tout le monde est content. Mais avant la fin un élève demande qu'ils fassent un super dessin et à la fin Minh nous fait un bonhomme patate.

Nous avons pu acheter le manga d'Anne et Minh au Salon BD et Vin de Gauriac, il y a plein de dessinateurs qui viennent pour dédicacer les livres.

On a adoré parce que c'était super, ils nous ont appris plein de choses sur le Japon et c'est la première fois que des Mangakas viennent dans la classe.

*« J'ai adoré, ils sont super sympas. Ils ont été à l'écoute de tout le monde, ils nous ont appris plein de choses. Nous leur avons montré notre super BD. Et à la fin ils nous ont fait une super Geï-chat. Mon moment préféré c'est quand on leur a montré notre BD. Je les remercie pour ce moment magique. » Louna*

*« Je n'ai pas de moment préféré parce que tout était trop trop bien. Vous dessinez trop trop bien, vous êtes trop trop forts ! » Rita*

Louna et Rita

*PS : Merci au salon BD et Vin d'avoir organisé cette rencontre et merci à la mairie pour le financement !*

## Le spectacle de fin d'année



Le 28 juin 2025, on est allés à la salle des fêtes à Bayon pour faire le spectacle de fin d'année. De « Biodivercity » à la « mer du Japon », tout le monde a adoré le spectacle. On va tout vous dire :

D'abord c'était « Biodivercity ». À chaque changement dans la musique, on apporte des décors en carton différents : d'abord les plantes et les fleurs, puis les arbres, ensuite les insectes et les dinosaures. Une météorite arrive et tape les dinosaures qui vont disparaître. Les dinosaures deviennent des oiseaux, et les humains arrivent enfin sur cette planète avec une soucoupe volante. Ils fabriquent des maisons, des bâtiments. Des gros barils (la pollution) arrivent sur scène et Faustine, Aramis, Margaux et Ange vont taper dessus pour faire de la musique comme les « Tambours du Bronx ». Ensuite, toute la nature est enlevée, il ne reste que les décors de la ville. Tout est noir. Nino arrive avec une cape noire et va rapper :

« Ouais ouais, c'est Nini / La planète devient toute pourrie / Regardez ce qu'il s'est passé / en quelques années/ On n'voit presque plus le jour du ciel / plus d'abeilles pour faire le miel / Moins de bio-diversité / la tristesse dans tous les quartiers... » Une pigeonne (jouée par Zoé) arrive et dit « Les humains sont tristes, je vais faire le tour du monde pour trouver la solution pour rendre les humains plus heureux. »

Le pigeon va donc aller dans tous les autres tableaux imaginés par les classes de Bayon (des petites sections jusqu'aux CE2) : la savane, la jungle, la forêt, la montagne, le jardin... pour demander aux animaux qui y vivent comment faire pour être heureux.

À la fin du spectacle, nous avons fait notre « mer du Japon ». Au début, Zoé la pigeonne danse sur le bruit des vagues pendant que défilent derrière des décors en cartons qui représentent ce qu'on a travaillé cette année en lien avec la mer : les fleurs de Murakami, les Daft Punk (Interstella 5555), la vague d'Hokusaï, Christophe Colomb, Samantha Davies du Vendée Globe, Darwin, Cousteau...

Julia, Clara et Aramis (et le maître)

## Le futur collège des CM2

Le 23 mai 2025, les CM2 de St Seurin sont partis au collège de Bourg faire une journée de collège « normale ». La cantine était trop bonne. Dans la cour, il y a 4 tables de ping-pong, des cours géantes et des surveillants. Il y a environ 600 élèves, il n'y a pas de jeux comme à l'école.



Maintenant, nos commentaires :

« C'est incroyable ! » (Léo, Joakim) « J'ai adoré ma journée ! » (Ange)

PS : Il faut penser à prendre ses raquettes de ping-pong.

Léo, Joakim (et le maitre)



## La cérémonie des CM2

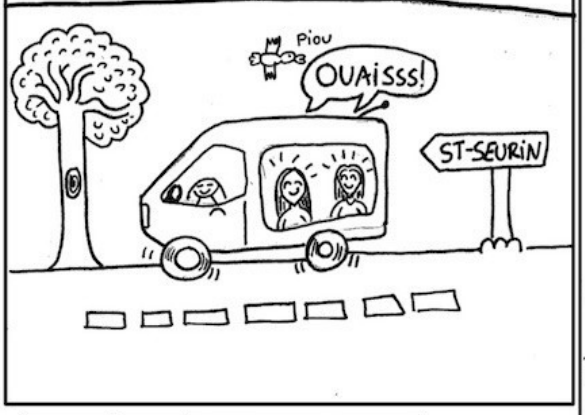
Comme chaque année, c'est le grand départ vers le collège et... les tonnes de devoirs ! Nous organisons donc le dernier jour une petite cérémonie en présence des deux maires : remise de chapeaux « à l'américaine », un diplôme de fin d'école primaire, un livre offert par le ministère et un autre plus personnalisé que j'ai choisi et qui est offert par la mairie (cette année, c'était un livre pour imaginer sa propre BD). Bon courage à ce groupe très sympathique qui a bien avancé pendant ces 2 ans !

Samuel Ségouin, enseignant des CM1-CM2 à l'école de St Seurin de Bourg

# LE SUPER DESSIN

par les cm1 cm2 de St Seurin DE BOURG

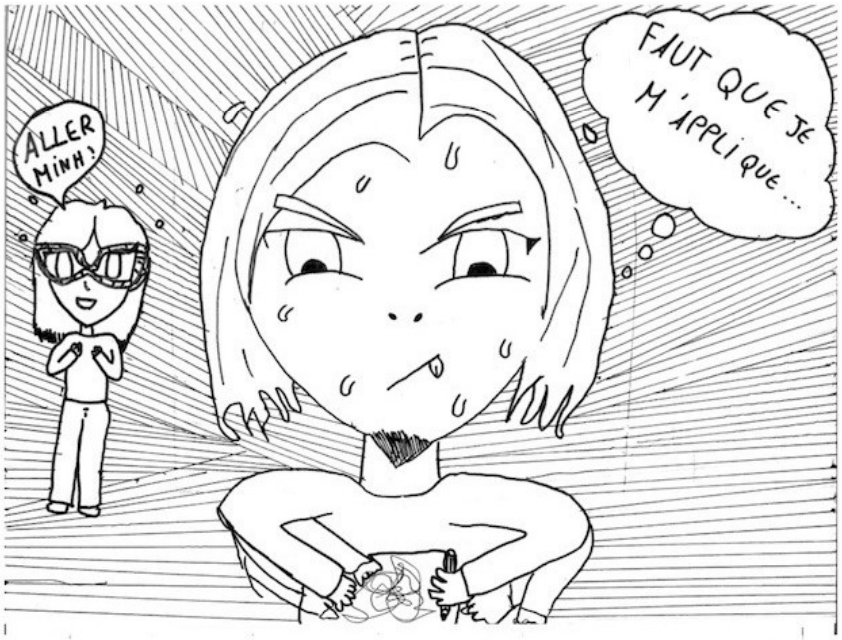
AUJOURD'HUI, ANNE ET MINH VONT À L'ÉCOLE DE ST-SEURIN DE BOURG, POUR MONTRER LEURS MAGNIFIQUES DESSINS


















# 25/26 JUILLET 2025

# FÊTE DU VILLAGE

# BAYON SUR GIRONDE

SALLE POLYVALENTE DE BAYON ENTRÉE LIBRE

Création Stéphane Guilbaud pour AFCL - Reproduction interdite sans accord préalable de l'AFCL - (c) 2025



**MARCHE DYNAMIQUE**
**ANIMATION MUSICALE**
**TOURNOI DE FOOT**
**RESTAURATION SUR PLACE**
**MARCHÉ NOCTURNE**
**BUVETTE**
**LOTO**

**A 22:30**
**SPECTACLE INÉDIT**
**FIRE & LED SHOW**

Photo (c) Compagnie Firelight Bordeaux

Avec nos partenaires:

E.Leclerc Blaye

sarl SAEG
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
07 70 75 36 10

CVSI

ATH Sources de Performance

TP CAPRARO

DPA Docks des Pétroles d'Ambès

mairie de Bayon SUR GIRONDE

AFCL Le plaisir d'être ensemble

@afclbayonsurgironde

AFCL Bayon Sur Gironde

AFCL Bayon Sur Gironde